

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Ataxxa 200 mg/40 mg solution pour spot-on pour chiens jusqu'à 4 kg
Ataxxa 500 mg/100 mg solution pour spot-on pour chiens de 4 kg à 10 kg
Ataxxa 1250 mg/250 mg solution pour spot-on pour chiens de 10 kg à 25 kg
Ataxxa 2000 mg/400 mg solution pour spot-on pour chiens de plus de 25 kg

2. Composition

Une pipette de 0,4 ml contient:

Substances actives :

Perméthrine 200,0 mg
Imidaclopride 40,0 mg

Excipient :

Butylhydroxytoluène (E321) 0,4 mg

Une pipette de 1,0 ml contient:

Substances actives :

Perméthrine 500,0 mg
Imidaclopride 100,0 mg

Excipient :

Butylhydroxytoluène (E321) 1,0 mg

Une pipette de 2,5 ml contient:

Substances actives :

Perméthrine 1250,0 mg
Imidaclopride 250,0 mg

Excipient :

Butylhydroxytoluène (E321) 2,5 mg

Une pipette de 4,0 ml contient:

Substances actives :

Perméthrine 2000,0 mg
Imidaclopride 400,0 mg

Excipient :

Butylhydroxytoluène (E321) 4,0 mg

Solution pour spot-on de couleur jaune pâle à brun.

3. Espèces cibles

Chiens.



4. Indications d'utilisation

Prévention et traitement des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis*).



Les puces présentes sur le chien sont tuées dans les vingt-quatre heures qui suivent le traitement. Un seul traitement prévient les ré-infestations par les puces pendant 4 semaines. Le médicament vétérinaire peut être intégré dans un programme thérapeutique de la Dermatite Allergique par Piqûres de Puces (DAPP).

Le produit vétérinaire possède une efficacité acaricide et répulsive persistante contre les infestations par les tiques (*Rhipicephalus sanguineus* et *Ixodes ricinus* pendant quatre semaines et *Dermacentor reticulatus* pendant trois semaines) et une efficacité répulsive persistante (*Ixodes ricinus*) pendant trois semaines.



Les tiques déjà présentes sur le chien au moment du traitement peuvent parfois ne pas être tuées pendant les deux jours suivant l'administration du traitement et peuvent parfois rester fixées et visibles. Aussi il est recommandé d'enlever les tiques présentes lors de l'application du traitement, afin d'éviter leur attachement et la prise de repas sanguin.

Un traitement :

- fournit une activité répulsive (anti-alimentation) contre le phlébotome *Phlebotomus perniciosus* pendant trois semaines,
- fournit une activité répulsive (anti-alimentation) contre le moustique *Aedes aegypti* de 7 jours jusqu'à 14 jours après le traitement.



Réduction du risque d'infection à *Leishmania infantum* transmis par les phlébotomes (*Phlebotomus perniciosus*) jusqu'à 3 semaines. L'effet est indirect en raison de l'activité du produit vétérinaire sur le vecteur.



5. Contre-indications

En l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chiots âgés de moins de 7 semaines ou pesant moins de 1,5 kg (pour le produit pour chiens jusqu'à 4 kg), 4 kg (pour le produit pour chiens de 4 kg à 10 kg), 10 kg (pour le produit pour chiens de 10 kg à 25 kg), 25 kg (pour le produit pour chiens de plus de 25 kg).

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue aux principes actifs ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser chez les chats (cf. rubrique 6 - Mises en garde particulières).

6. Mises en gardes particulières

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

La fixation d'une tique reste possible ou piqûres de phlébotomes ou les moustiques *Aedes aegypti*. Par conséquent, la transmission de maladies infectieuses par ces parasites ne peut être totalement exclue si les conditions sont défavorables.

Comme le produit vétérinaire exerce une activité répulsive (anti-alimentation) contre les moustiques *Aedes aegypti* 7 jours après le traitement, le produit vétérinaire doit être appliqué de préférence 1 semaine avant que les animaux ne soient susceptibles d'être exposés à ces moustiques.

Le produit vétérinaire reste efficace contre les puces si l'animal est mouillé. Après une immersion hebdomadaire dans l'eau pendant une minute, la durée de l'efficacité insecticide contre les puces n'a pas été réduite. Cependant, toute exposition intense et prolongée à l'eau doit être évitée. Dans les cas d'exposition à l'eau répétée ou prolongée, la durée de l'efficacité peut être réduite. Dans ces cas, ne pas retraiter plus fréquemment qu'une fois par semaine. Si un chien nécessite un shampoing, il doit être réalisé avant l'application du produit vétérinaire ou au moins 2 semaines après l'application, pour optimiser l'efficacité du produit vétérinaire. L'efficacité de ce produit vétérinaire contre les tiques après la baignade ou le shampoing n'a pas été étudiée.

La protection immédiate contre les piqûres de phlébotomes n'est pas documentée. Les chiens traités pour la réduction du risque d'infection à *Leishmania infantum* transmis par les phlébotomes *P. perniciosus* doivent être gardés dans un environnement protégé pendant les 24 premières heures suivant l'application initiale du traitement.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Éviter le contact du contenu de la pipette avec les yeux ou la bouche des chiens traités.

Veiller à administrer le produit vétérinaire correctement tel que décrit dans la rubrique 8. Veiller notamment à empêcher toute ingestion du produit par léchage du site d'application par les animaux traités ou des animaux en contact avec ces derniers.

Ne pas utiliser chez les chats.



Ce médicament vétérinaire est extrêmement dangereux chez les chats et peut être létal, étant donné la physiologie particulière des chats et leur incapacité à métaboliser certains composés comme la perméthrine. Pour éviter que les chats ne soient exposés accidentellement au produit vétérinaire, tenir les chiens traités à l'écart des chats jusqu'à ce que le site d'application soit complètement sec. Il est important que les chats ne puissent lécher le site d'application d'un chien récemment traité. Si cela se produit, contactez immédiatement votre vétérinaire.

Consultez votre vétérinaire avant d'utiliser ce produit vétérinaire sur des chiens malades et affaiblis.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Éviter tout contact du produit vétérinaire avec la peau, les yeux et la bouche.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application.

Bien se laver les mains après l'application.

En cas de contact accidentel avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon.

Les personnes présentant une sensibilité cutanée connue peuvent être particulièrement sensibles à ce produit vétérinaire.

Les symptômes prédominants, bien que extrêmement rares, pouvant être observés sont des irritations sensorielles transitoires de la peau comme un picotement, une sensation de brûlure ou un engourdissement.

En cas de contact accidentel du produit avec les yeux, rincer abondamment les yeux à l'eau. Si une irritation de la peau ou des yeux persiste, consulter un médecin et montrer-lui la notice ou l'étiquetage du produit.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion accidentelle demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Ne pas laisser les enfants jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Cela pourra être assuré en traitant les animaux en soirée. Dans ce cas, ne pas laisser les chiens récemment traités dormir avec leurs propriétaires, en particulier si ce sont des enfants.

Afin d'éviter l'accès des enfants aux pipettes, conservez les pipettes dans l'emballage d'origine jusqu'à leur utilisation puis jeter immédiatement les pipettes usagées.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement:

Le produit est toxique pour les organismes aquatiques. Les chiens traités ne devraient pas être autorisés à pénétrer dans les eaux de surface 48 heures après le traitement pour éviter les effets indésirables.

Autres précautions:

Le solvant contenu dans le médicament vétérinaire peut tacher certains matériaux, y compris le cuir, les tissus, les plastiques et les surfaces vernies. Laisser sécher le site d'application avant de permettre le contact avec de tels matériaux.

Gestation et lactation:

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et lactation. Chez ces animaux, l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établi par le vétérinaire responsable.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions:

Aucune connue.

Surdosage:

L'application de doses équivalentes à 5 fois la dose thérapeutique chez des chiots ou chiens adultes sains n'a provoqué aucun signe clinique indésirable. Il en est de même chez des chiots dont la mère a reçu 3 fois la dose thérapeutique. La sévérité de l'érythème de la peau qui peut parfois apparaître au site d'application augmente avec le surdosage.

Incompatibilités majeures:

Aucune connue.

7. Effets indésirables

Chiens.

<p>Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):</p>	<p>Affections au site d'application (Prurit au site d'application, perte de poils au site d'application, érythème au site d'application, œdème au site d'application et érosions au site d'application)¹</p> <p>Troubles du comportement (agitation, nervosité, gémissement ou roulement sur le sol)²</p> <p>Affections gastro-intestinales (vomissement, diarrhée, hypersalivation, diminution d'appétit)²</p> <p>Troubles neurologiques (par ex. mouvements instables, contractions musculaires, léthargie)^{2,3}</p>
---	--

¹ se résolvent généralement spontanément

² se résolvent généralement spontanément et sont transitoires

³ en cas de sensibilité à la perméthrine

Une ingestion accidentelle chez le chien peut provoquer des vomissements et des troubles neurologiques transitoires tels que des tremblements et des troubles de la coordination. Un traitement symptomatique doit être instauré. Il n'y a pas d'antidote spécifique connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification:

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
Division Vigilance

Avenue Galilée 5/03 1210 BRUXELLES	Boîte Postale 97 1000 BRUXELLES Madou
---------------------------------------	---

Site internet: www.notifieruneffetindesirable.be

e-mail: adr@afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Posologie et voie d'administration

Spot-on uniquement. Appliquer uniquement sur une peau non lésée.

La dose minimum recommandée est de :

10 mg d'imidaclopride par kg de poids corporel et 50 mg de perméthrine par kg de poids corporel.

Appliquer sur la peau selon le poids corporel de l'animal comme suit :

Chiens (poids en kg)	Nom de marque	Volume de la pipette (ml)	Imidaclopride (mg/kg poids corporel)	Perméthrine (mg/kg poids corporel)
≤ 4kg	Ataxxa 200 mg/40 mg solution pour spot-on pour chiens jusqu'à 4 kg	0,4 ml	10 (minimum)	50 (minimum)
> 4 kg ≤ 10 kg	Ataxxa 500 mg/100 mg solution pour spot-on pour chiens de 4 à 10 kg	1,0 ml	10 - 25	50 - 125
> 10 kg ≤ 25 kg	Ataxxa 1250 mg/250 mg solution pour spot-on pour chiens de 10 à 25 kg	2,5 ml	10 - 25	50 - 125
> 25 kg ≤ 40 kg	Ataxxa 2000 mg/400 mg solution pour spot-on pour chiens de plus de 25 kg	4,0 ml	10 - 16	50 - 80

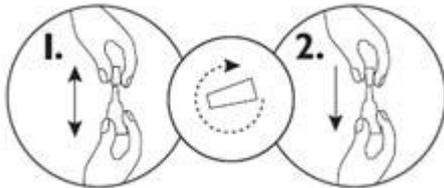
Pour des chiens de plus de 40 kg, utiliser la combinaison de pipettes appropriée.

Afin d'assurer une posologie correcte, le poids de l'animal doit être déterminé aussi précisément que possible.

Des modifications transitoires peuvent être observées aux sites d'application (i.e. desquamation de la peau, dépôts blancs et poils collés).

Mode d'administration

Sortir une pipette de l'emballage. Maintenir l'applicateur de la pipette en position verticale. Appuyer sur la partie étroite de la pipette pour s'assurer que tout le contenu se situe dans le corps principal de la pipette, faire tourner et détacher le bouchon. Placer le bouchon, à l'envers, sur la pipette. Appuyer et faire tourner le bouchon pour perforer la pipette, puis retirer le bouchon de la pipette.



Pour les chiens de 10 kg de poids corporel ou moins :

Le chien étant en position debout, écarter les poils entre les omoplates jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'extrémité de la pipette sur la peau et presser fermement plusieurs fois pour en vider le contenu directement sur la peau.



Pour les chiens de plus de 10 kg de poids corporel :

Le chien étant en position debout, appliquer le contenu entier de la pipette uniformément en quatre points sur le dos de l'animal, des épaules à la base de la queue. Au niveau de chaque point d'application, écarter les poils jusqu'à ce que la peau de l'animal soit visible. Placer l'extrémité de la pipette sur la peau, et presser doucement pour déposer une partie de la solution sur la peau. Ne pas déposer une quantité excessive de solution au niveau de l'un des points d'application, la solution pourrait couler sur les flancs du chien.



9. Indications nécessaires à une administration correcte

Pour réduire la ré-infestation par émergence de nouvelles puces, il est recommandé de traiter tous les chiens du foyer. Les autres animaux domestiques vivant dans le même foyer devraient aussi être traités avec un produit approprié. En cas de forte pression parasitaire, il est recommandé d'utiliser en complément un traitement approprié de l'environnement contre les puces adultes et leurs stades de développement.

En fonction de la pression ectoparasitaire, il peut être nécessaire de répéter le traitement. L'intervalle entre 2 traitements doit être de 4 semaines. Cependant, lors d'exposition intense et/ou prolongée à l'eau, la durée d'efficacité peut être réduite. Dans ce cas, un intervalle minimal d'une semaine doit être respecté entre deux applications.

Pour protéger un chien pendant toute la saison d'activité des phlébotomes, le traitement doit être appliqué de manière continue pendant toute cette période.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver dans l'emballage d'origine de façon à protéger de la lumière et de l'humidité.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption indiquée sur l'étiquette et la boîte après Exp. La date d'expiration fait référence au dernier jour de ce mois.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car perméthrine/imidaclopride pourraient mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

Pipette blanche en polypropylène fermée par un bouchon en polyéthylène ou polyoxyméthylène.

Chaque pipette est conditionnée dans un sachet en téréphtalate de polyéthylène/aluminium/polyéthylène basse densité.

Chaque pipette de 1 ml contient 0,4 ml de solution.

Chaque pipette de 3 ml contient 1,0 ml de solution.

Chaque pipette de 6 ml contient 2,5 ou 4,0 ml de solution.

Boîte de 1, 3, 4, 6 ou 10 pipettes.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

Ataxxa 200 mg/40 mg : BE-V490897
Ataxxa 500 mg/100 mg : BE-V490986
Ataxxa 1250 mg/250 mg : BE-V491004
Ataxxa 2000 mg/400 mg : BE-V491022

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Mars 2023

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

KRKA, d.d., Novo mesto
Šmarješka cesta 6
8501 Novo mesto
Slovénie
Tél. : +32 487 50 73 62

Fabricant responsable de la libération des lots:

KRKA, d.d., Novo mesto, Šmarješka cesta 6, 8501 Novo mesto, Slovénie
TAD Pharma GmbH, Heinz-Lohmann-Straße 5, 27472 Cuxhaven, Allemagne

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.